



Le VALBOISIEN

Mon journal...

Vol. 3, No 4

Bulletin municipal d'information

Avril 2018

L'inauguration du Centre communautaire

Concours de Pâques, le grand gagnant est...



Services municipaux



HÔTEL DE VILLE

595, route, 309, Val-des-Bois
(Québec) J0X 3C0
Téléphone : 819 454-2280
Site internet : www.val-des-bois.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Bureaux administratifs

Anik Morin, Directrice générale
dg.valdesbois@mrcpapineau.com
Marlene Nontell, Adjointe adm.
mun.valdesbois@mrcpapineau.com
Valérie Tétreault, Adjointe adm.
admin.valdesbois@mrcpapineau.com

Urbanisme et environnement

Roxane Blanchard, Inspectrice
insp.valdesbois@mrcpapineau.com

Travaux publics

Pierre Thibault, Inspecteur
voirie.valdesbois@mrcpapineau.com

Service de sécurité incendie

Marc Sarrazin, Directeur
incendie.valdesbois@mrcpapineau.com

RESSOURCE JEUNESSE

Sonia Pétrin Poulin, Responsable

Heures d'ouverture :

Septembre à juin
Vendredi : 18 h à 21 h

BIBLIOTHÈQUE, LOISIRS ET CULTURE

Sonia Pétrin Poulin, Responsable
loisirs.valdesbois@mrcpapineau.com

Heures d'ouverture de la bibliothèque:

Lundi : 18 h à 20 h
Mercredi : 10 h à 12 h et 18 h à 20 h
Vendredi : 18 h à 20 h
Samedi : 10 h à 13 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE

121, chemin du Pont-de-Bois
Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0
Téléphone : 819 454-2280 poste 3067
Code Wifi : sourires

CONSEIL MUNICIPAL

Roland Montpetit, Maire
mairie.valdesbois@mrcpapineau.com
Francine Marcoux, Conseillère #1
conseiller1.valdesbois@mrcpapineau.com
Sandra Dicaire, Conseillère #2
conseiller2.valdesbois@mrcpapineau.com
Janie Vallée, Conseillère #3
conseiller3.valdesbois@mrcpapineau.com
Jean Laniel, Conseiller #4
conseiller4.valdesbois@mrcpapineau.com
Clément Larocque, Conseiller #5
conseiller5.valdesbois@mrcpapineau.com
Jean-Claude Larocque, Conseiller #6
conseiller6.valdesbois@mrcpapineau.com

COMITÉ DU JOURNAL

Francine Marcoux, Présidente
Jean Laniel
Diane Martin
Philippe Rhul
Pierre Valois
Valérie Tétreault
journal.valdesbois@mrcpapineau.com

EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 911

COORDONNÉES UTILES

S.Q. : 819 310-4141 ou *4141
SOPFEU : 1 800 463-3369
Anti-Poison : 1 800-463-5060

Info Santé : 811
C.L.S.C. : 819 986-3359
CHSLD Papineau : 819 986-3341

Hydro-Québec : 1 800 790-2424
MRC Papineau : 819 427-6243
Urgence municipale : 819 598-2176

Mot du maire

Bien le bonjour Valboisien,

Voici le mois d'avril qui se montre le bout du nez. Il était temps! Nous accueillons avec grande joie la venue des jonquilles synonymes du printemps et de la fête de Pâques, mais qui nous rappellent aussi tristement que nous devons avoir une pensée spéciale pour toutes les personnes atteintes de cette terrible maladie qu'est le cancer.

C'est fait ! Le 16 mars dernier, le Centre communautaire ouvrait toutes grandes ses portes pour tous les citoyens de Val-des-Bois/Bowman. Plus de 150 personnes y ont circulé dans une ambiance festive. Ce fut un long processus qui aura pris deux ans et demi à se réaliser, mais qui en fin de compte permettra à toute notre communauté d'améliorer sa qualité de vie. C'est le catalyseur qui permettra la réanimation de notre « cœur villageois ». Encore une fois, merci à tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à ce projet.

Dès le lendemain, le centre était envahi par notre gent féminine dans le cadre du soulèvement de la Journée de la femme. L'exposition de l'après-midi a permis d'étaler le talent de nos artistes locaux et de faire la promotion des différents services offerts à la clientèle de la région. Un souper animé et servi par nos pompiers, toujours aussi populaires, a complété cette agréable journée.

La deuxième édition du déjeuner des élus de la MRC de Papineau a permis de remettre à Centraide Outaouais une somme de 9154,60 \$. C'est avec fierté que je vous informe que nous nous sommes classés au deuxième rang sur les 8 restaurants participants avec un beau 865 \$. Le tout a été rendu possible grâce au propriétaire du Grill 309, Christian Hogue et de ses employés... votre collaboration a contribué à faire de cette activité un succès.

Ça brassait avec la *Voix des parents* et de celle des tout-petits à la course aux chocolats de Pâques, le 25 mars dernier.

Plusieurs artistes en herbe ont participé au concours de dessin du journal. Vous découvrirez qui est l'heureux gagnant plus loin dans le journal. Félicitations !

Je termine en vous souhaitant de pouvoir vivre en famille une merveilleuse fête de Pâques.

Val-des-Bois j'y crois. Et toi?

Roland Montpetit

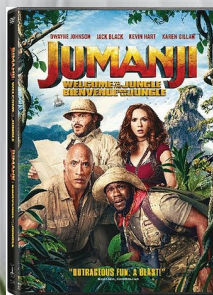
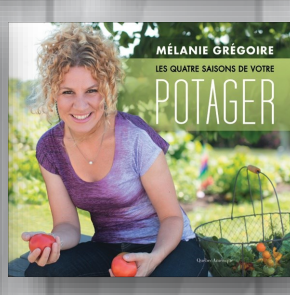
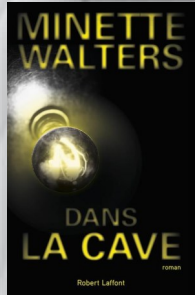
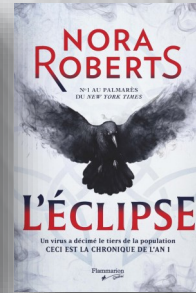
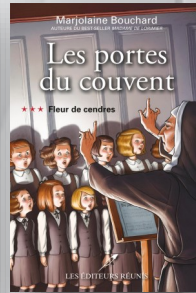
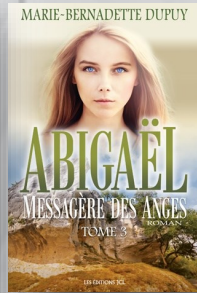


Services municipaux



Nouveautés du mois

Bibliothèque de Val-des-Bois/Bowman



Nouveaux DVD
À compter du
15 avril



Urbanisme et environnement

Vente d'arbustes-Nouveau délai!

Myrique baumier

Myrica Gale

Petit : 1,²⁷ \$
Grand : 2,³⁴ \$



 Soleil  Mi-ombre  Ombre

Physocarpe à feuille d'obier

Physocarpus opulifolius

1,²⁷ \$



 Soleil  Mi-ombre  Ombre

Cornouiller stolonifera

Cornus sericea

Petit : 1,²⁷ \$
Grand : 2,³⁴ \$



 Soleil

Vigne vierge

Parthenocissus quinquefolia

1,²⁸ \$



 Soleil  Mi-ombre  Ombre

Passez au bureau municipal avant le 20 avril 2018

Matières résiduelles

Mes responsabilités en tant que citoyen

TEXTE : FRANCINE MARCOUX

Voici une nouvelle série d'articles qui vous aidera à mieux comprendre pourquoi la Municipalité demande à ses citoyens de bien vouloir les aider sur différents sujets. Dans cette édition, nous parlerons de recyclage.

Pour ce faire j'ai pensé à deux personnages; M. Finfino et M. Komprenpa. Ce sont deux voisins qui s'entendent très bien et profitent au maximum de leur beau village de Val-des-Bois.

M. Finfino est une personne joviale et très positive, tandis que M. Komprenpa est un bon vivant, mais parfois un peu négatif.

Quand M. Finfino demande à M. Komprenpa pourquoi il ne se sert jamais de son bac bleu pour le recyclage, M. Komprenpa lui dit que ça ne sert à rien parce qu'il y a quelques années, ils ont dit à la télévision que tout le recyclage s'en allait au même endroit que les ordures.

Plus maintenant, l'informe M. Finfino. Aujourd'hui les lois sont très sévères sur le sujet et c'est très surveillé. Savais-tu qu'à chaque fois qu'on retrouve des objets non recyclables dans le recyclage, la Municipalité est pénalisée monétairement? Même chose si on retrouve des déchets recyclables dans les ordures, la Municipalité paie des amendes. Quand on dit que c'est la Municipalité, tu comprendras que c'est toi et moi. Car en bout de ligne toutes ces pénalités augmentent nos comptes de taxes. M. Komprenpa n'en revient pas que ça fonctionne ainsi et se promet de faire sa part comme citoyen responsable.

Mais il a une autre question pour M. Finfino : est-ce que je dois mettre mon bac au chemin à chaque journée de recyclage? M. Finfino l'informe qu'encore une fois dans un but d'économie, il est important d'attendre que son bac soit au moins au trois quart avant de le mettre à la rue. Tu évites ainsi que les employés municipaux perdent leur temps à ramasser un bac avec deux ou trois articles à l'intérieur. Pis, n'oublie pas que tes cannettes de bière ou de liqueur sont consignées (0,05 \$) et ne devraient pas être mises au recyclage. Autrement, c'est comme si tu faisais un don à la compagnie de recyclage qui, elle, ira les échanger. M. Komprenpa est très impressionné par la logique de M. Finfino et lui promet de bien faire attention.

L'histoire se termine ainsi, car M. Komprenpa est tout de même une personne avec une belle ouverture d'esprit. En prenant la responsabilité de recycler, il contribuera à l'amélioration de notre qualité de vie municipale et sociale.

ON SE LE demande TOUS

LES CONTENANTS
Dois-je les rincer ?
NON
Les vider seulement. Vous pouvez tout de même les rincer par mesure d'hygiène si vous le désirez.

LE PAPIER D'ALUMINIUM
Dois-je le récupérer ?
OUI
Même souillé, l'aluminium est recyclable à l'infini.

LES PLASTIQUES NUMÉRO 6
Dois-je les récupérer ?
NON
Cette matière n'est pas acceptée au centre de tri.

LA BOUTEILLE DE JUS ET SON BOUCHON
Dois-je les séparer ?
OUI
Cela facilite le travail des trieurs et permet de recycler les deux matières.

LA BOÎTE DE JUS DES ENFANTS
Dois-je la récupérer ?
OUI
Mais après avoir jeté la paille.

Campagne rendue possible grâce au financement de TRICENTRIS

SOURCE IMAGE : VILLE DE REPENTIGNY

Entreprise du mois

La page de notre journal, réservée aux commerces de notre coin de pays.

TEXTE : PIERRE VALOIS

Peu de temps après la création du journal municipal, les membres du comité du Valboisien avaient décidé de réserver une de ses pages aux commerces de son territoire pour leur permettre de prendre la parole et de se faire connaître. Depuis, peu de ces commerçants ont répondu à son invitation. Désolant. Pourtant. Les commerces des deux rives font vivre... les deux rives. Nous les faisons vivre aussi, bien sûr. Ils ne nous en rendent pas moins de grands services. Il importe donc qu'ils se conduisent en partenaires corporatifs d'envergure et intéressés par leur communauté. D'ailleurs, ils font souvent de belles choses, qui demeurent dans l'ombre, faute pour eux de les avoir rendus publics.

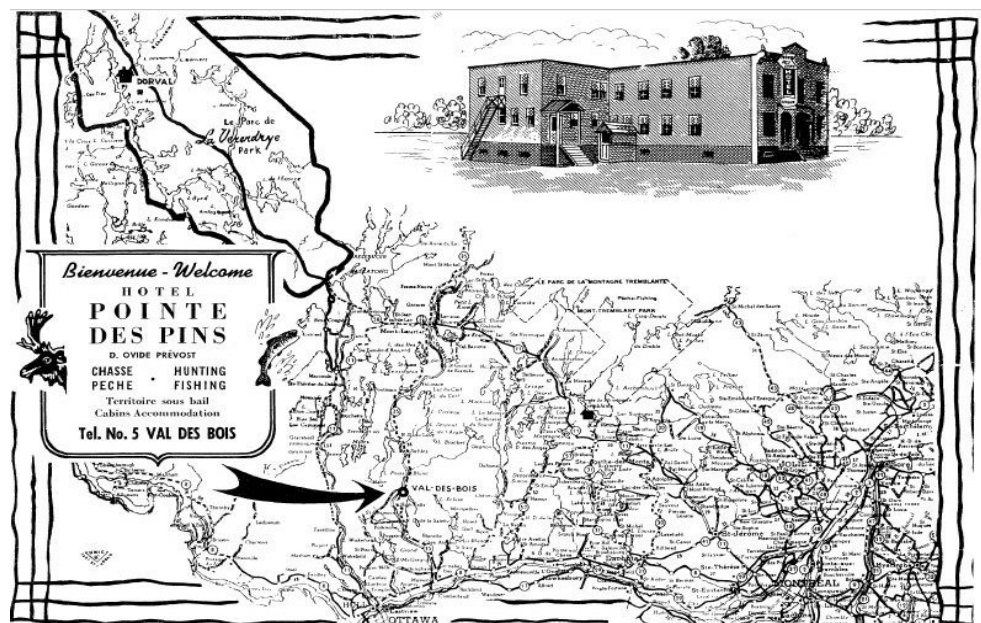
Déjà, et nous pourrions en faire la preuve, une Chambre de Commerce était vivante sur la Lièvre. Elle faisait valoir ses points de vue et ses visions de développement de notre communauté. Soutenue, défendue et promue par un citoyen d'ici : Ovide Prévost, son longtemps président dont il faudrait saluer la contribution à la vie commerciale et touristique de la Lièvre. Pour ne parler que de cela. Il trouvait toujours un peu de temps, pour faire un peu moins d'affaires à son hôtel, et en faire un peu plus, pour sa communauté. N'est-il pas un modèle à copier ?

Les commerçants, dans notre village, sont donc des citoyens d'un genre particulier. On ne peut pas les rater. Ils brandissent leurs bannières, du plus proche de la route et du plus haut de celle-là jusqu'au plus loin. Les commerces sont lumineux. De tous les côtés.

Nos commerces sont-ils assez audacieux pour occuper toute la place que nous leur offrons ? Jusqu'ici, cela ressemble à un **Non.**

Nous ne voulons pas les voir nous faire de la publicité de leurs produits, dans notre journal. Nous voulons les entendre sur tant d'autres choses. Des exemples : récemment un dépanneur et vendeur de gazoline a changé de fournisseur. Cela aurait été génial d'en prévenir la population.. D'autant que la station n'aurait pas opéré, semble-t-il, pendant toute une journée. Nous faire l'histoire de leur présence dans notre village est une autre voie à explorer. Une pisciculture opère depuis des décennies dans notre village. On aimerait bien qu'on nous dise comment la première affaire a été montée. Notre marché local, Richelieu, a entrepris des rénovations de son commerce. Il pourrait, sans trop se commettre, nous informer des échéances des prochains travaux. Depuis quelques années, une chocolaterie vend des produits chez nous. Un petit article, sur l'histoire du chocolat, ou encore sur les raisons de l'installation de leur propriétaire chez nous, pourrait nous intéresser. Dit autrement nous aimerions qu'ils occupent une place dans notre journal, une place qui leur revient tout autant que nos organismes. Les exemples pleuvent de raisons pour lesquelles ils pourraient décider de parler d'eux dans notre journal.

Le défi leur est lancé.



À la une...

L'inauguration du Centre communautaire

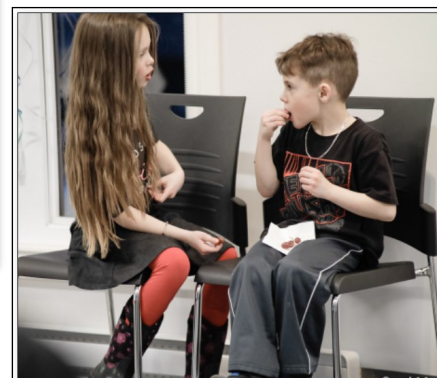
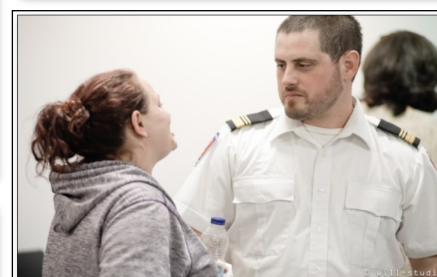
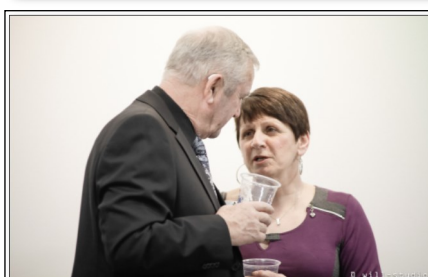
TEXTE : SONIA PÉTRIN POULIN

Le 16 mars dernier avait lieu l'inauguration du Centre communautaire, vous avez été très nombreux à venir constater les transformations qui ont été apportées. Ce fut un immense bonheur pour nous de partager cette soirée avec tous les citoyens présents, nos partenaires et Kayser le magicien, qui a su nous divertir par ces tours incroyables.

Ce fut une soirée mémorable. Nous remercions tous ceux et celles qui nous ont aidés dans la préparation de la soirée. Votre implication a fait toute la différence.

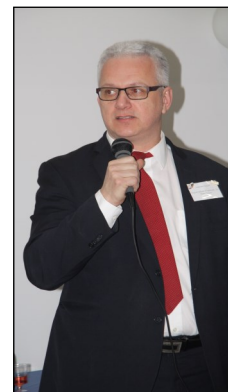


Les activités et les cours
se tiennent maintenant au
Centre communautaire



À la une...

Merci à tous nos partenaires



En ordre d'apparition sur la photo : Pierre Labonté, Alain Bouladier, Roland Montpetit, Stéphane Lauzon, Benoit Lauzon, Éric Dulude, Julie Chagnon et Claude Farrant.



CANADA 150



À la une...

Concours de Pâques, le grand gagnant est ...

TEXTE : LE COMITÉ DU JOURNAL

Félicitation, Isaak Bélaïr ! Passe nous voir afin de venir chercher ton prix.

Merci à tous nos artistes d'avoir participé au concours.



Activités

Session du printemps 2018

Danse en ligne

À tous les lundis de 9 h à 10 h (débutants) et de 10 h à 11 h (intermédiaires)
Du 16 avril au 7 mai 2018, l'inscription vous donne accès aux 2 heures de cours.
Un minimum de 16 inscriptions est requis pour que le cours ait lieu.
*20 \$ pour les 4 cours, inscription requise avant le 9 avril.

Zumba

À tous les lundis de 18 h 30 à 19 h 30
Du 2 avril au 4 juin 2018
Prévoir une bouteille d'eau et une serviette.
*40 \$ pour les 10 cours, inscription requise avant le 26 mars.

Piyo

À tous les lundis de 19 h 40 à 20 h 40
Du 2 avril au 4 juin 2018
Prévoir une bouteille d'eau, une serviette et un tapis de sol.
*50 \$ pour les 10 cours, inscription requise avant le 26 mars.

* Inscription requise à la municipalité de Val-des-Bois, le paiement doit être fait au moment de l'inscription. Possibilité de payer en deux versements.

À compter du 1^{er} avril, les cours se tiendront
au Centre communautaire

121, chemin du Pont-de-Bois, Val-des-Bois

Activités

Journée Internationale de la Femme

TEXTE : SONIA PÉTRIN POULIN

Le 17 mars dernier, les citoyennes de Val-des-Bois et de Bowman de tous âges se sont données rendez-vous afin de célébrer la journée de la femme au Centre communautaire récemment rénové. Ce sont plus de 100 femmes qui sont venues visiter le salon qui avait lieu de midi à 16 h.

Plus de 14 kiosques étaient exposés par des organismes, entrepreneures et artisanes locales afin de vous partager leurs passions et de présenter leurs services et leurs œuvres d'artisanats; entre autres, un atelier de crochet était offert par le Cercle des Fermières, une conférence sur la diversité corporelle était animée par Suzanne Beauchamp St-Amour, ancienne infirmière du CLSC et responsable de JEMEM. De plus, on pouvait y retrouver de petits plaisirs sucrés (fondue au chocolat, cupcakes) et bien plus.

Une belle énergie se dégagait de la salle !

Vers 17 h 30, près de 50 femmes ont pu savourer un excellent repas confectionné par le Grill 309 et qui nous était servi par nos valeureux pompiers.

Finalement, vers 19 h, afin de clore la soirée en beauté, l'humoriste Guy Bernier nous a offert un spectacle à se tordre de rire.



Activités

Activité de Pâques

TEXTE : SONIA PETRIN POULIN

Quelle activité de Pâques ce fut ! Le 25 mars dernier, la Voix des Parents et la bibliothèque de Val-des-Bois/Bowman ont uni leur force afin de rendre cette matinée mémorable.

Près d'une quarantaine d'enfants étaient présents, ils ont joué, fait du bricolage, se sont fait maquiller, ont dégusté un excellent petit déjeuner et sont partis à l'aventure avec Jeannot Lapin afin de trouver les cocos de Pâques.

C'est si beau de voir tant d'implication, avoir autant d'enfants présents et aussi tant de parents qui ont offert leur temps afin de faire de cette activité une réussite.



NOUVEAUTÉ

Activités

VOYAGE À TRAVERS LES MICROBRASSERIES QUÉBÉCOISES Accord mets et bières, de l'entrée au dessert

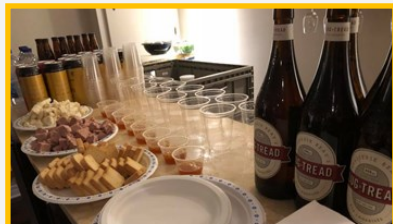


Tu es assoiffé de nouvelles découvertes ou tout simplement amateur passionné et tu désires en apprendre d'avantage sur l'effervescence du monde de la bière, embarque dans l'aventure et partons ensemble en voyage à travers les microbrasserie québécoise. La soirée sera animée par un sommelier-bière super dynamique qui saura vous mettre la bière à la bouche!

Date: 1er juin 2018
Heure: 18 h 30 heures
Endroit: Mon Centre communautaire
121, chemin du Pont-de-Bois
Coût: 40 \$ / personne



Les billets seront en vente à la Municipalité de Val-des-Bois du 6 avril au 25 mai. Aucun billet ne sera vendu sur place.



Pour de plus amples renseignements, concernant la vente des billets, veuillez communiquer avec Sonia Pétrin Poulin au 819 454-2280 poste 3055 et pour plus d'information sur le déroulement de la soirée veuillez communiquer Carole Charbonneau au 819 661-3425.

1^{ÈRE} ÉDITION TOURNOI DE POKER TEAM TRUSSFORCE.CA

DATE
14 AVRIL 2018
13 H

ENDROIT
CHARLOT BISTRO
476 RTE 309, VAL-DES-BOIS

25\$ DU BILLET

500\$ EN CADEAUX SERA REMIS À LA FÊTE DE LA PÊCHE
DE VAL-DES-BOIS QUI AURA LIEU
LE SAMEDI 9 JUIN 2018

TOUS LES BILLETS VENDUS SERONT REMIS EN BOURSES AUX GAGNANTS

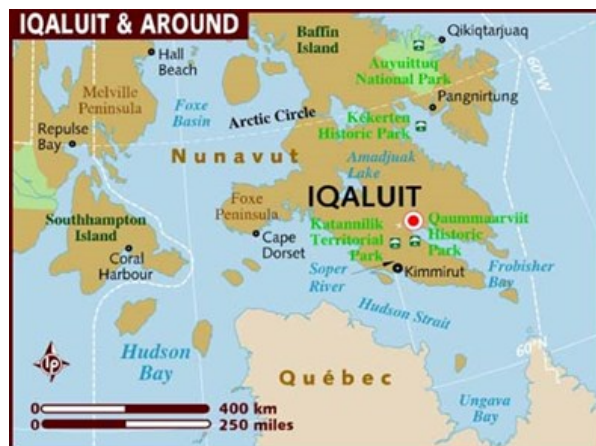
Entrevue

Les Pionniers du «Grand Nord» : Arthur Brière et sa famille, de Bowman.

TEXTE : PHILIPPE RHUL



Iqaluit (Nunavut)



Hélène et Jacinthe, respectivement épouse et fille d'Arthur Brière, m'ont plongé avec passion dans la vie d'Arthur et de son univers : «Iqaluit». Que de souvenirs vivants, que d'émotion et de nostalgie à peine voilées, pendant qu'Hélène et Jacinthe vidaient leur boîte à trésors, et qu'elles faisaient défiler le temps devant moi! Arthur était là, présent, à travers des centaines de photos éparpillées sur la table, par sa voix enregistrée lors d'une entrevue, à travers différents articles journalistiques, à travers les costumes et l'art Inuit, et surtout à travers les témoignages de son épouse et de sa fille qui évoquaient ses passions et ses réalisations.

Mais qui était Arthur Brière?

Arthur Brière est né le 6 juin 1937, à Notre-Dame-du-Laus (N-D-L), dans une famille modeste de six enfants. Son grand-père a été parmi les premiers colons à s'installer à N-D-L. Bien que la famille ne fût pas riche, tous les enfants ont reçu

une bonne éducation. Pendant deux ans, Arthur a suivi les cours des arts et métiers au séminaire de Mont-Laurier et a obtenu un diplôme de technicien en électricité. Avec son nouveau métier, à 17 ans, il s'installe à Hull où il est embauché par la compagnie *Ultra Électrique*. En 1954, il fait la connaissance d'Hélène Mantha avec qui il se mariera en 1958. Ils vivront à Pointe-Gatineau où ils élèveront quatre enfants, Christine, Marc, Pierre et Jacinthe. Comme il était ambitieux et travailleur, Arthur obtint les compétences d'entrepreneur électricien, devenant ainsi le plus jeune qualifié, au Québec, dans cette spécialité. Par la suite, il créa sa propre entreprise. Le bureau était dans la maison et Hélène l'aida comme secrétaire. De plus, Hélène aura la responsabilité d'élever les enfants, puisque Arthur sera très occupé par son métier. Hélène est une femme positive et elle précise : «*Arthur a voulu donner à ses enfants ce qu'il n'avait pas eu... On a travaillé fort mais on a eu plus de chance que nos prédécesseurs!*».



Hélène et Jacinthe – Jacinthe porte le costume traditionnel Inuit



Entrevue

En haut, Jacinthe, Pierre, Christine, Marc. En bas, Hélène et Arthur



Hélène se souvient avec humour de la première voiture et de la première promenade du dimanche : *«Je travaillais à la Fonction publique et, en ce temps-là, quand une femme devenait enceinte, elle devait laisser son emploi. J'ai utilisé l'argent de mon fond de pension pour acheter une Chevrolet d'occasion. À notre première sortie du dimanche, je me rappelle que nous avons crevé quatre fois»*. C'est un événement que l'on n'oublie pas, vu les circonstances!

Arthur, en plus d'être ambitieux et travailleur, était intelligent, passionné et très généreux. Durant ses moments de loisirs, il était plutôt solitaire, ce qui ne l'empêchait pas d'être fondamentalement un être sociable et facile d'approche. Ces qualités vont l'accompagner pendant toute sa vie pour l'aider à relever de grands défis.

Pendant qu'il vivait à Gatineau, Arthur a appris l'anglais parce que cette langue était importante pour vivre dans la région. Plus tard, dans sa carrière elle deviendra un atout indispensable.

À Gatineau, il a aidé de jeunes joueurs de hockey, en leur fournissant des équipements et du financement. C'était un groupe de jeunes défavorisés, qui ne savaient pas jouer et il a réussi à leur donner un esprit d'équipe. Leur fierté a été au paroxysme quand ils ont gagné la coupe en fin d'année.

L'aventure au Nunavut

Un de ses voisins, Roger Perreault, lui a demandé s'il serait intéressé à aller travailler à Frobisher Bay (Iqaluit). Au début des années 1970, commence sa vie dans le Nord. Il y est allé comme électricien et a établi son entreprise à Iqaluit. Il desservait le Nord du Canada de la Terre de Baffin jusqu'aux environs de Yellowknife. À Iqaluit, il a construit un bâtiment pour les employés et un grand garage pour le matériel et les véhicules. Il a formé et embauché des employés Inuits et il a donné la chance à un certain nombre de professionnels de la région de Val-des-Bois/ Bowman et de N-D-L de venir travailler dans l'Arctique. Sur la première photo ci-dessous, nous pouvons découvrir sa première équipe, composée (de gauche à droite) de Jean Dubuc, Arthur, Gilles Raymond et de Gilles Filion.



Arthur et sa première équipe à Iqaluit



Maison des employés et magasin

Entrevue

Pour la famille d'Arthur la vie n'était pas facile, Hélène élevait seule les enfants à Gatineau, surtout au début de la carrière d'Arthur dans le Nord. Arthur restait au Nunavut pour de longues périodes sans revenir. Hélène, Jacinthe ainsi que Marc et Pierre ont aidé le père plus tard sur place, de 1979 à 1988.

Les conditions de vie à Iqaluit étaient difficiles, le froid était intense, surtout pendant les périodes de blizzard. Il y avait aussi le problème de la solitude, le choc des cultures, le peu de distractions contrairement aux grandes villes, les hivers très longs sans soleil et bien d'autres difficultés. Hélène me confiait que : *«Ça prend des gens qui ont la couenne dure, parfois certains employés retournaient avec le même avion»*.



25^e anniversaire de l'AFFB en 2006



Comité fondateur de l'AFFB en 1981 : P.E. Plante, A. Brière, C. Lachance, C. Dumais

Face aux conditions extrêmes, les différentes communautés s'organisaient et se serraient les coudes. Arthur a participé à la fondation d'une *Association Francophone de Frobisher Bay (AFFB)* en 1981. Le comité fondateur était composé de la Présidente, Céline Lachance, du Trésorier, Arthur Brière, de la secrétaire, Claire Dumais et de Paul Ernest Plante, en charge de l'achat des équipements. En 2006, l'*AFFB* a fêté son 25^e anniversaire à Iqaluit. Sur la photo, Arthur est en présence de Céline Lachance (à gauche) et de Claire Dumais (à droite). Lors d'une entrevue diffusée par la Radio Iqaluit *«L'aurore Boréale»*, les membres fondateurs ont témoigné de l'évolution de la société à Iqaluit. De plus, Arthur a évoqué deux projets avortés du Gouvernement fédéral qui portaient à rire. Dans le premier projet *«Piscine d'Igloolik»*, il s'agissait d'y installer une piscine pour les jeunes. Les erreurs de gestion du projet, à toutes les étapes, ont fait que, cinq ans après, la piscine n'était toujours pas installée et que le matériel avait disparu. Le deuxième projet portait sur des envois de cochons qui devaient apporter plus de protéines à l'alimentation des Inuits. Le cochon était préféré à la vache car il était plus facile à nourrir. Tout avait été pensé, à l'exception d'éléments clefs, ce qui avait fait échouer le projet. Le capitaine du bateau, qui transportait les 150 cochons, ne savait pas où les mettre, une fois arrivé à destination. Aucune structure n'avait été construite pour les abriter. Il les a lâchés sur la plage, au grand bonheur des enfants Inuits qui les poursuivaient en les faisant couiner. Finalement, plus pragmatiques, les adultes ont sorti leur fusil.

L'*AFFB* et celle qui deviendra l'*Association Francophone du Nunavut (AFN)* en 1999, ont été des supports indispensables à la vie française à Iqaluit et au Nunavut. En plus de l'organisation du festival francophone et de la vie théâtrale, ces associations ont tissé tout un réseau de communication entre les francophones. Elles ont aidé à *«briser la glace de l'isolement»* entre les francophones et ont représenté une vitrine du monde francophone pour les autochtones et les autres communautés ethniques. Jacinthe me disait que l'émission de *«La petite séduction»* avait fait escale à Iqaluit, accompagnée de Louis-Jean Cormier.

Arthur, avec son comité de l'*AFFB*, a contribué à forcer la création d'un nouveau canal (canal neuf) de *Radio-Canada* pour desservir les francophones des Territoires-du-Nord-Ouest. Ce fût une lutte ardue avec le *CRTC*. L'*AFFB* avait enfreint les règlements en agissant dans l'illégalité, en achetant le matériel de retransmission et en l'installant sur l'aéroport d'Iqaluit, site de Transport Canada.

Entrevue

À part son travail, Arthur adorait la pêche. Tous les soirs d'été, à Iqaluit, il pêchait et ensuite il allait au café pour rencontrer les amis. Il était aimé de tous. À Ottawa, il connaissait un sénateur qui était Inuit, du nom de Willie Adams. Le *Journal de Montréal* avait publié un article intitulé «*Le roi Arthur n'a qu'une maîtresse : l'achigan*». À sa retraite, «Le roi Arthur» a été guide de pêche et, une année en particulier, il avait même atteint 180 jours de pêche.



À sa retraite, il avait une autre passion, toujours reliée à la nature et qui était la peinture. Il était très prolifique et ses sujets portaient sur les arbres et les cours d'eau.

Au début, de son travail dans l'Arctique, il avait engagé des ouvriers qu'il connaissait, mais comme l'entreprise devenait de plus en plus importante au fil des ans, il a fini par perdre le contrôle sur la qualité de la main-d'œuvre. En 1988, il a dû fermer son entreprise. J'imagine très bien la peine et le regret qu'il a vécus et qui ont peut-être contribué à sa maladie.

Arthur a apporté beaucoup à la communauté d'Iqaluit, pas uniquement des constructions, mais aussi en tant qu'ambassadeur de la langue française, il a établi des liens entre les communautés. Sa présence en terre Inuit se prolonge aussi par un lien naturel, à travers ses deux petits-enfants Inuits, Roxanne et Mosha, les enfants de son fils Marc. Roxanne travaille comme géologue au Nunavut.

Avec son épouse, il s'est établi définitivement à Bowman, près des cours d'eau et de la nature. Par la suite, il a travaillé pour le Gouvernement fédéral. Arthur était en prêt de service du Ministère des travaux publics auprès du Ministère des affaires extérieures où il était entre autres choses, responsable des bâtiments des ambassades étrangères et supervisait près de 1000 employés.

Arthur, après avoir pris sa retraite, a appris qu'il avait le cancer du poumon. Il est décédé, à l'âge de 75 ans, le 27 mai 2013 à Buckingham. À l'été 2015, lors d'une visite à Iqaluit, Jacinthe est allée répandre une partie des cendres de son papa, dans la rivière Sylvia Grinnell qui se déverse dans la Baie de Frobisher. «*C'était pour moi comme une mission. Ses cendres ont été lancées au coucher du soleil où nous avons l'habitude de pêcher ensemble*».

Iqaluit et la communauté Inuit



Drapeau d'Iqaluit



Drapeau du Nunavut

Entrevue

La population d'Iqaluit a beaucoup changé dans le temps, surtout depuis que le Nunavut est devenu un nouveau Territoire canadien en 1999.

D'après les recensements de Statistique Canada, le nombre d'habitants est passé de 2,014, en 1971, à 5,236 en 2001 et à 7 590 en 2016. En 2016, la proportion d'Inuits n'était que de 56,3 % à Iqaluit, tandis que pour tout le Nunavut elle atteignait 84,7 % sur 35 580 habitants. La population d'Iqaluit est de plus en plus cosmopolite. Les blancs représentent près de 34 %, mais on trouve aussi 1,1% de noirs, 2,8 % d'asiatiques et dans une faible proportion des Sud-Américains et des arabes. Pour les langues, 45,4 % déclarent l'anglais comme langue maternelle à égalité avec l'inuktitut. Par contre 97,2 % des Inuits parlent l'anglais. Seulement 4,8 % de la population ont le français comme langue maternelle. La moyenne d'âge de la population d'Iqaluit est de 30,1 ans soit de 10 ans inférieure à la moyenne canadienne.



Église anglicane de Saint Jude



Assemblée législative du Nunavut, à Iqaluit

Jacinthe, après quelques années d'absence à Iqaluit, est revenue en 2015 pour un travail d'été de quatre mois. Elle a pu constater de grands changements sur le plan visuel qui témoignent de la diversité des communautés culturelles. Il y a des églises, une mosquée, deux banques, école et garderie francophones, deux centres communautaires et un centre correctionnel pour les adolescents. **«Dans les années 1980, il y avait une personne de couleur, maintenant il y a une communauté noire. Il y a des autochtones dans toutes les professions. On peut se faire servir en français à l'hôpital. Les filles accèdent à des emplois qui étaient réservés aux hommes dans le passé. Il y a des femmes qui sont pilote d'avion, géologue, juge».** Hélène a ajouté : **«La nourriture s'est améliorée. On y retrouve des menus variés».**

«Que diriez-vous à des jeunes d'ici qui voudraient aller travailler au Nunavut ?»

Jacinthe met un bémol sur ce que j'avais écrit dans le texte publié en mars : **«C'est plus facile si on entre par le biais d'une compagnie de construction ou d'une entreprise en particulier. Mais par le Gouvernement du Nunavut ou du Gouvernement fédéral, il faut être hyper qualifié. Les emplois reviennent en priorité aux autochtones habitant sur les lieux, ensuite aux habitants et enfin à ceux qui habitent en dehors du Nunavut».**

Iqaluit vit de gros changements économiques et humains, et le danger de l'assimilation devient plus réel. Ils apprennent l'anglais pour avoir plus de chance d'obtenir un emploi. Jacinthe et Hélène sont unanimes : **«Maintenant il y a une prise de conscience, ils ont peur de l'assimilation. Les traditions sont maintenant mises de l'avant par l'approfondissement de la langue et par leurs qualités artistiques comme la sculpture, les «chants de gorge», la danse et la musique».** Les jeunes qui vont étudier à Montréal, Ottawa ou Toronto, ressentent le choc culturel et se regroupent. On trouve dans ces villes des centres culturels Inuits où on peut apprendre l'inuktitut. Les langues inuites (inuktitut, inuinnaqtun) sont parlées dans les foyers et enseignées au début de l'école primaire, mais pour avoir accès aux services dans la société et, pour obtenir un emploi, il faut parler l'anglais. Maintenant beaucoup d'Inuits remettent en question la suprématie de l'anglais. Leur lutte pour la survie de la culture, nous renvoie inmanquablement à notre identité francophone au cœur du Canada. Dans l'édition spéciale du journal *Le Toit du Monde* (Cahier souvenir du 25^e de l'Association des francophones du Nunavut) on nous rappelle l'importance de la langue : **«Les langues sont beaucoup plus que des outils de communication; elles reflètent les perceptions du monde et l'identité des groupes et des individus. Elles rattachent les peuples à leur passé et à leurs traditions et contribuent à la diversité et au dynamisme des savoirs universels».** Dans cette même revue, Ghislain Couture rapproche le combat des Inuits avec celui des francophones du Canada : **«... les francophones, bien que protégés par la loi sur les langues officielles, doivent également se battre pour faire valoir des droits prévus par la constitution canadienne».**

Entrevue

Hélène me fait remarquer que : *«Avant, les Inuits étaient autosuffisants, ils vivaient de chasse et de pêche. Au contact des blancs, ils sont devenus dépendants. Les communautés sont à la merci des arrivages de bateaux pour se nourrir. Ils attendent le chèque du Gouvernement. De nature, ils sont calmes et doux. Mais ceux qui consomment de l'alcool et de la drogue, peuvent devenir violents».*

«Comment était la qualité de la relation avec les Inuits ?». Jacinthe : *«Les relations étaient amicales».*

«On voit toujours les choses qu'on fait pour eux ou qu'on leur apporte, mais est-ce qu'ils ont quelque chose à nous apporter ?». Jacinthe : *«Oui ils ont beaucoup à nous apporter. Ils sont dans le moment présent, ils sont calmes, heureux et ils ont une grande capacité d'adaptation. Ils sont aussi fatalistes, si quelque chose arrive, c'est qu'elle doit arriver. Les personnes âgées sont importantes, ils les vénèrent et ils ne les rejettent pas comme on fait dans notre société. Il y a des changements par rapport à ce qui arrivait dans le passé quand les personnes n'étaient plus utiles pour la communauté. De nos jours, il existe un centre pour personnes âgées à Iqaluit où toute la communauté participe à ses activités».*

«Que n'avez-vous pas aimé durant votre séjour ?». Jacinthe : *«Ce que je n'aimais pas lors de blizzard, c'était l'insécurité que ça peut causer. Un jour, j'étais sur la route et j'ai été surprise par un blizzard. On ne voyait plus rien. Quelqu'un a dû marcher en avant du camion pour me guider. Il fallait qu'il repère les jalons des deux côtés de la route et ceux-ci avaient une marque fluorescente. Un jour, par une température de moins 45, je me suis gelée le nez car il m'était impossible de mettre mon foulard sur cette partie du visage». « Ce qui est lourd parfois, à Iqaluit, c'est qu'on a l'impression de vivre dans un vaisseau spatial. On ne peut pas s'évader tout est centralisé. Face à cet environnement, il est difficile de s'éloigner de certaines personnes. On doit trouver des solutions pour remédier à la situation afin de retrouver l'harmonie. Sinon, il faut quitter pour se renouveler».*

«Avez-vous constaté des effets du changement climatique ?». Jacinthe : *«Oui, les étés sont plus chauds et plus longs, il y a moins de glace sur l'océan. Il y a l'apparition des pissenlits. Dans les années 1980 on n'en voyait pas. Même chose pour les ours polaires, la faim les a attirés dans les agglomérations pour se nourrir. C'est dangereux maintenant de se promener dans la toundra, il faut prendre un fusil... J'ai rencontré un Inuit qui racontait que de nos jours il est plus difficile de prévoir la météo car les éléments qu'il observait n'existent plus».*

«Qu'avez-vous aimé durant votre séjour ?». Jacinthe : *«Je garde de bons souvenirs. J'aime l'immensité, la beauté des paysages, c'est calme. On peut contempler et être en symbiose avec la nature. En été les petites fleurs sont magnifiques, en particulier «Le coton de l'Arctique» et les couchers du soleil de minuit sont sublimes. En hiver les aurores boréales sont d'autant de beautés nordiques».*

«Hélène et Jacinthe, retourneriez-vous vivre à Iqaluit ?» Jacinthe : *«Oui, nous nous sentons bien là-bas, c'est un autre rythme de vie».*



Coton de l'Arctique



Rivière Sylvia Grinnell, où les cendres d'Arthur ont été répandues



Chantiers de l'entreprise d'Arthur, en particulier ici, la phase de l'édification de l'entrepôt d'Arthur par l'équipe de J. Bastien

Saviez-vous que ?

Dates importantes concernant la paroisse. (1928)

TEXTE : PIERRE VALOIS

Nomination du quatrième archevêque du diocèse d'Ottawa, M^{gr} Guillaume Forbes.

Pour la suite, voici quelques diverses nouvelles rapportées par le *Buckingham Post* tout au cours de l'année 1928. D'intérêts divers, elles sont intéressantes. Elles campent la différence entre la nouvelle locale intéressante de cette époque et celle que l'on cite aujourd'hui.

L'édition du 20 janvier 1928 du *Buckingham Post* rapporte les résultats de la dernière élection tenue dans la municipalité de Villeneuve. (fautes non corrigées): «*Election for mayor and councillors for the township of Villeneuve took place on the 12th. Mr. Matt Foubert was re-elected for a second term as mayor with the following councillors : Mr. Pierre Morin, replacing Mr. Alfred Lépine; Mr. Otto Straby, replacing Mr. H. Nitschke; Mr. F. David elected for a second term; Mr. Wm. Shols, Mr. H. Gauthier and Mr. Max Vallier. Mr. J.A. Larivee is the sec-tres.*» On profite de cette nouvelle pour signaler les améliorations apportées à la route en provenance de (comment interpréter : en provenance?) Buckingham. «*The people are rejoicing that they now have the national route via the Chute porage [sans doute portage], and it is very passable in Winter. It is expected the engineer of the road will shortly make his apperance to re-open the work. The Departement of Labor, The James MacLaren Co. Ltd., Mayor J.E. Mc-Cabe, Mr John Coyle, and last though not by any means least, our member, Mr. D. Lahaie.*»

La même édition fait encore mention des grands dommages qui ont été causés aux diverses infrastructures (routes, ponts et ponceaux) par les inondations de l'automne de 1927. Le maire J.E. McCabbe, de Notre-Dame-du-Laus s'est même déplacé, jusqu'à Québec, pour en discuter avec le ministre J.L. Perron. Les moyens de l'époque ne permettaient pas de résoudre rapidement les problèmes de voirie.

Celle du 6 avril rapporte qu'un concert organisé par le curé Lemay, à l'occasion des fêtes de Pâques, s'est tenu à Notre-Dame-de-la-Salette et que les curés de Val-des-Bois (Whitmore) et de St-Pierre-de-Wakefield (Plouffe) y ont assisté.

Celle du 18 mai signale le décès du cinquième desservant de la mission Notre-Dame-de-la-Garde de Val-des-Bois survenu quelques jours plus tôt. Oniséphore Lemay (desservant de 1906 à 1908). Successeur du quatrième desservant de la mission de Notre-Dame-de-La-Garde : F.-X.-Jules Lortie, (desservant de 1896-1906), avec lequel O. Lemay a entrete-

nu des rapports très litigieux. Lui reprochant tout, et bien des insignifiances. Ceux qui voudraient en apprendre plus, sur ce conflit, entre ces deux curés pourraient consulter, sur le site de la municipalité de Bowman, la rubrique Histoire et Patrimoine et les fichiers L'AFFAIRE LORTIE.

Celle du 8 juin 1928 annonce aux lecteurs quels sont les derniers projets de la James MacLaren. Notamment son intention «*...to build a paper mill and develop their High Falls power...The High Falls power is 23 miles north of Buckingham. And will be developped under 180 ft. Head. This power is capable of a development of 120,000 horse-power...A storage dam will be build on the Lievre River at the Cedars, a short distance above Notre Dame du Laus which will hold back the water in the river in Whitefish Lake, creating a reservoir which will hold in the neighborhood of thirty billion cubic feet of water and will do much towards equalizing the flow of the river throughout the year.*» Le moulin devant être construit à Masson.

Dans ce même numéro du 8 juin on rapporte quelques nominations faites par le conseil de comté :

«*Resolution 1384 : Moved by the Councilor Lauzon, seconded by Councilor Nesbitt and Laframboise that... Richard Brunke of High Falls, county bridge inspector for the bridge of High Falls between the municipality of Bowman and Villeneuve, Georges David county bridge inspector for the bridge of Val des Bois, between the municipality of Villeneuve and Bowman...*»

La même édition nous fait rapport de l'adoption d'une résolution par le conseil de comté afin de favoriser le développement de l'agriculture dans le comté de Papineau. La résolution se lit comme suit: «*Proposé... secondé... que demande soit faite à l'Honorable Ministre de l'Agriculture de bien vouloir établir une petite ferme de demonstration dans le nord du comté de Papineau, afin de démontrer aux cultivateurs qui ont des fermes d'une grandeur insuffisante pour faire de la grande culture, qu'avec quinze ou vingt arpents de culture maraîchère telle que legumes, blé d'inde, tomates, fraises, framboises, etc., une famille de cultivateur peut vivre avec aisance et même faire de belles économies. Et que cette petite ferme soit tenue par un élève diplômé de nos écoles d'agriculture...*»

Saviez-vous que ?

Dans celle du 15 juin 1928, on lit cet entrefilet: «*Mr Martial Larocque of Val des Bois who was here Saturday says the Buckingham-Mont-Laurier Highway is now in good shape, and that he made the journey to the town in record time.* »

Le 23 juin, d'après ce journal, on rapporte les plaintes formulées par J. A. Larivée, de White Deer, et d'Herma Sarazin, de Notre-Dame-du-Laus, touchant le piètre état de la route reliant Buckingham à leurs villages respectifs, et plus particulièrement dans le secteur de Glenn Almond.

Puis, J.A. Larivée ne semble pas partager l'opinion exprimée par Martial Larocque quelques jours auparavant:

«Mr. J.R. Larivee of White Deer, Que., was in town Tuesday on a short business trip. During his stay he interviewed our member Mr. D. Lahaie with reference to a piece of Buckingham-Mont-Laurier Highway a couple hundred yards stretch in the vicinity of the home of the late Patrick Gorman at Glen Almond. He says that where bad roads go this particular portion in the extreme limit. Mr Larivee was accompanied by a friend Mr W.E. Hemenover of East Orange, N.J.. Mr Homenover is one of the United States people who are struck with the portion of the Lievre under the way of Mr Larivee that they came in the spring and stay until fall. What a privilege it is to be able to do this. To forget the daily grind for six months at a time. Lucky Mr. Hemenover. »

Le 13 juillet suivant *Le Post* rapporte les protestations de «*Lorenzo Morin, the big man of Val des Bois*» en ce qui concerne ce tronçon de la route Buckingham-Mont-Laurier dans le secteur Gorman's Glen Almond. Puisque le tourisme se développe sur la Lièvre, le dossier des routes devient un enjeu pour toutes les municipalités et tous les commerces. Le journal rapporte même que *The Montreal Gazette* a interrogé le ministre Perron sur cette question et que ce dernier a donné la réponse suivante: «*The department will complete its work this year in the townships of Buckingham, Portland, Villeneuve, And Wells, and hopes to complete the route this year as far as Notre Dame du Laus if all the interested municipalities will consent to do their part.* »

Dans l'édition du 27 juillet 1928, on peut lire un petit entrefilet rapportant un incident cocasse survenu à Louis Yank, résident du village de La Blanche. Ce Louis Yank, est sans doute parent (de parenté proche ou éloignée) de ces familles Yank qui ont servi, pendant quelques générations, les membres du club privé de chasse et de pêche *l'Echo Beach Fishing Club*. Intéressant, en ce qu'il nous fait connaître le contenu plus ordinaire des nouvelles locales rapportées par

les journaux de cette époque. Lors de cet incident, la voiture de Louis Yank s'est trouvée emportée dans la pente qui jouxte l'église de Mayo. La clôture, sur son chemin vers le ruisseau, a été détruite, la voiture noyée sous les eaux et (peut-être un mot en français pour résumer ce qui suit) «*the driver escaped injury and the car, it is reported, is practically unhurt. It is supposed that the driver in shifting got into reverse by mistake Horses and pulleys block got the car onto the road again*». Amusons-nous de ce petit reportage en nous disant qu'il faudrait sans doute que Bastien Collision se dote de quelques chevaux pour extraire des fossés les Louis Yank de notre époque.

Le 3 août 1928, le *Post* rapporte le mariage de Richard E. Scholz, de High Falls, avec Emma M. Katharine Yank, de La Blanche, fournissant d'amples détails sur la cérémonie, la liste des invités, les cadeaux offerts aux mariés et même mieux: «*The bride was very lovely, gowned in ivory georgette, and white silk net veil with train. Her only ornaments were a choker of brilliants, and a bracelet of the same. She carried a lovely bouquet of white carnations and ...*»

Dans un tout autre domaine, le même journal et le même jour, sur la foi des propos tenus par J. A. Larivée, lors de l'une de ses visites au bureau du journal, à Buckingham (J.A.L. ne manquait jamais de s'arrêter au Journal pour faire valoir ses divers points de vue...) on apprend qu'il s'est lancé, plus de six années auparavant, dans un programme d'introduction de l'achigan, sur le territoire qu'il exploite: «*About six years ago Mr. Larivee stocked a lake with bass. Guests at White Deer Lodge can now and then at this time catch a fully matured bass. This is not all: Mr. Larivee says that bass have reached the Lievre trough the connecting creek*». J. A. Larivée, le père de la présence de l'achigan à petite bouche sur la Lièvre? Encore quelque chose qu'il faudrait documenter, pour contredire Larivée ou infirmer ses dires. Pour l'instant, rien ne me permet de le faire. Dans un sens ou dans l'autre.

Le 3 août 1928 une large place est faite, dans les colonnes de ce journal, pour souligner les noces d'argent d'un couple de Poltimore (John Henry Bonsal et Margaret Mason). Le journal rapporte que ce couple «*for may years have conducted a general store, telephone central and post office in the village of Poltimore, in Portland township*».

En 2006, Cindy McClelland publie probablement, à compte d'auteur un ouvrage intitulé «*The Bonsalls of Poltimore Quebec, Here, Beyond and Back*». Ouvrage intéressant pour ceux qui voudraient en apprendre un peu plus sur la communauté de Poltimore et sur ses liens avec les deux cantons voisins (Bowman et Villeneuve). Il était déjà vendu, chez *J.B. McClelland and Sons*, au 36 rue du Pont, Val-des-Monts (Poltimore).

Saviez-vous que ?

Dans un tout autre domaine, le même journal et le même jour, sur la foi des propos tenus par J. A. Larivée, lors de l'une de ses visites au bureau du journal, à Buckingham (J.A.L. ne manquait jamais de s'arrêter au Journal pour faire valoir ses divers points de vue...) on apprend qu'il s'est lancé, plus de six années auparavant, dans un programme d'introduction de l'achigan, sur le territoire qu'il exploite: «*About six years ago Mr. Larivee stocked a lake with bass. Guests at White Deer Lodge can now and then at this time catch a fully matured bass. This is not all: Mr. Larivee says that bass have reached the Lievre trough the connecting creek*». J. A. Larivée, le père de la présence de l'Achigan à petite bouche sur la Lièvre? Encore quelque chose qu'il faudrait documenter, pour contredire Larivée ou infirmer ses dires. Pour l'instant, rien ne me permet de le faire. Dans un sens ou dans l'autre.

Le 3 août 1928 une large place est faite, dans les colonnes de ce journal, pour souligner les noces d'argent d'un couple de Poltimore (John Henry Bonsal et Margaret Mason). Le journal rapporte que ce couple «*for may years have conducted a general store, telephone central and post office in the village of Poltimore, in Portland township*».

En 2006, Cindy McClelland publie probablement, à compte d'auteur un ouvrage intitulé «*The Bonsalls of Poltimore Quebec, Here, Beyond and Back*». Ouvrage intéressant pour ceux qui voudraient en apprendre un peu plus sur la communauté de Poltimore et sur ses liens avec les deux cantons voisins (Bowman et Villeneuve). Il était déjà vendu, chez *J.B. McClelland and Sons*, au 36 rue du Pont, Val-des-Monts (Poltimore).

Nomination du 4^e maître de poste de High Falls. Il se pourrait fort bien que l'annonce de la montée des eaux ait forcé son ancien tenancier, William Straby (maître de poste, de mai 1920 à juillet 1927), à offrir sa démission. Ceci dit, Charles-Arthur Marion entre en fonction le 13 juillet 1928 et le demeure jusqu'au 17 mars 1948, date de sa démission. Comme c'est de coutume à l'époque, le bureau de poste est installé dans le domicile privé de son tenancier. Il arrive aussi qu'il soit installé dans un commerce; comme ce fut le cas à l'hôtel de Charles Morin. En fait, chez Charles Morin, on tenait hôtel, maison de chambre, magasin général et bureau de poste, et peut-être d'autres divers commerces. Qui donc opère le bureau de poste, chez Charles Morin? Lorsque Blanche Morin, religieuse, décèdera, on apprendra, dans la courte biographie que son ordre publiera, que c'est évidemment sa fille qui s'y dédie.

Ce n'est que beaucoup plus tard que le service canadien de la poste se dotera d'immeubles qui leur seront propres et qui n'auront que cette seule vocation. Quoique dernièrement on semble revenir à la formule ancienne. C'est ainsi qu'à Notre

-Dame-de-la-Salette le bureau de poste est tenu au *Dépanneur Margo DM Enr.*, au 1692 route 309, et qu'à Poltimore il l'est à l'épicerie et magasin *J.B. McClelland and Sons*, toujours au 36 chemin du Pont à Val-des-Monts (Poltimore).

Comme bien d'autres citoyens, Charles-Arthur Marion est chassé de l'emplacement qu'il occupe par l'élévation des eaux de la Lièvre. Wilfrid Charron, quand il me fera la petite histoire de ce bureau de poste me mentionnera que l'un des « piers » (piliers), qui servait aux bateaux de la drave, a été érigé dans le carré de l'ancienne maison de Charles-Arthur Marion.

C.-A. Marion se reconstruit donc un domicile doublé d'un petit magasin qui accueille également le bureau de poste. Ce bureau de poste, pour le situer approximativement, se trouvait alors, à peu de choses près, à la jonction de la route 307 et de l'entrée du chemin du camping Paris (2018). Cette demeure va crouler sous les flammes de sorte qu'elle n'existe plus aujourd'hui. Cet incendie explique probablement l'absence des procès-verbaux de la municipalité de Villeneuve, pour la période de 1917 à 1947 ou 1948, puisqu'ils y auraient été entreposés.

Pour éviter aux postillons de devoir faire le détour par le canton de Bowman pour livrer et prendre le courrier pour le secteur de High Falls (qu'il faut distinguer de celui qu'on trouve dans Villeneuve) on faisait la navette entre les deux rives de la Lièvre. Une boîte faite de planches de bois, installée sur le chemin des Hautes Chutes, recevait le courrier qui arrivait du sud, et que le postier de High Falls devait aller quérir trois fois par semaine (lundi, mercredi et vendredi), en même temps qu'il y déposait le courrier en partance de ce bureau de poste.

La construction du barrage de la Grande Chute (High Falls) va prendre plusieurs mois. Les installations de ce barrage vont chevaucher les cantons de Bowman et de Villeneuve. Grossièrement, on ne retrouve dans le canton Villeneuve que la partie du barrage qui se trouve rattachée à la rive est de la Lièvre. De l'autre côté de la rivière, dans le canton de Bowman, se retrouvent les installations suivantes : le glissoir à billots, la partie ouest du barrage et la centrale hydroélectrique construite au pied du barrage. Pendant la construction de ce barrage, un petit village d'ouvriers et de contremaîtres aurait été installé sur la rive ouest de la Lièvre, au sommet de la chute. Il disparaîtra. Un peu plus tard, un autre sera construit sur la rive est de la même rivière. Tout près du barrage. Un certain nombre de maisons y seront installées, de même que des ateliers de réparation pour les outils/instruments/embarcations de drave et de navigation.

Saviez-vous que ?

Vers les années 1960-1970, ce micro-village disparaîtra. Un certain nombre de maisons qui s'y trouvaient seront même déplacées.

La construction du barrage de la Grande Chute (High Falls) va prendre plusieurs mois. Les installations de ce barrage vont chevaucher les cantons de Bowman et de Villeneuve. Grossièrement, on ne retrouve dans le canton Villeneuve que la partie du barrage qui se trouve rattachée à la rive est de la Lièvre. De l'autre côté de la rivière, dans le canton de Bowman, se retrouvent les installations suivantes : le glissoir à billots, la partie ouest du barrage et la centrale hydroélectrique construite au pied du barrage. Pendant la construction de ce barrage, un petit village d'ouvriers et de contremaîtres aurait été installé sur la rive ouest de la Lièvre, au sommet de la chute. Il disparaîtra. Un peu plus tard, un autre sera construit sur la rive est de la même rivière. Tout près du barrage. Un certain nombre de maisons y seront installées, de même que des ateliers de réparation pour les outils/instruments/embarcations de drave et de navigation. Vers les années 1960-1970, ce micro-village disparaîtra. Un certain nombre de maisons qui s'y trouvaient seront même déplacées.

Cette répartition des infrastructures de cet ouvrage va avoir des conséquences financières très importantes pour le village de Bowman. Ce dernier touchera, pendant des décennies, des taxes sur la valeur des installations qui se trouvent sur son territoire, épargnant ses citoyens de hausses de taxes. Ce n'est que tout récemment que la municipalité de Bowman a vu disparaître cet avantage, au grand déplaisir de son maire, de l'époque, M. Michel David.

Cette érection va entraîner des conséquences importantes pour les citoyens des deux rives. Ils verront, soit la totalité de leurs terres, soit une fraction de celles-ci (fraction plus ou moins importante) noyées sous le nouveau niveau des eaux de la Lièvre. Certains devront se rabattre sur la pratique de d'autres activités. On peut citer le cas du fermier Hugo Paesler qui se recyclera, au gré des ans, dans l'offre de services de pourvoirie en chasse et pêche sur le lac nouvellement formé et sur les terres qui lui restaient encore. D'autres devront abandonner l'agriculture.

Que ce soit de gré à gré, ou par une sorte de formule d'expropriation prévalant à cette époque, les citoyens victimes de pertes de terrain furent indemnisés plus ou moins équitablement. Ceux qui s'en tireront le mieux ce sont ceux qui auront été capables de faire valoir leurs droits. Dans l'ensemble, selon ce que les anciens jugent de la chose, les canadiens-français en sortirent perdants et seront moins fortement indemnisés: moins instruits, plus mal défendus par leur curé que les allemands l'ont été, de leur côté, plus instruits et mieux défendus par leur pasteur. Personne ne s'est en-

core penché sur une étude complète de cette question. Elle mériterait de l'être, si ce n'est que pour confirmer ou infirmer ce que l'on prétend depuis longtemps sur cette question.

Le meilleur exemple que l'on puisse donner de cela c'est celui de l'indemnisation offerte par la compagnie aux deux paroisses. La communauté allemande touchera une somme de 10 000 \$ pour réinstaller son église, son école et son presbytère. L'église fut déplacée toute d'une pièce, sur un bac, et selon ce qu'en dit Anne Schnurr dans son ouvrage *Tracing their footsteps*, cela ne prit pas plus d'une journée pour la voyager sur les eaux. La communauté canadienne-française, de son côté, ne touchera que la moitié de cette somme, soit 5 000 \$, pour, dans son cas, déconstruire et reconstruire en entier son église et son presbytère.

De multiples autres rumeurs continuent encore aujourd'hui de circuler sur la façon dont la compagnie MacLaren s'y serait prise pour convaincre les riverains de la Lièvre de signer les ententes de cession de terres. Par exemple, on souligne le fait que le curé Whitemore, qui occupera la charge de curé de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Garde de 1925 (d'autres disent 1927) à 1944, se serait fait payer une assez belle voiture pour la pratique de son ministère, par la MacLaren, dans l'espérance que ce don fasse de lui un ardent défenseur des ententes de la MacLaren. Ces racontars ne concernent pas que le curé de la paroisse. Elles s'appliquent aussi aux notables des deux cantons, à qui les indemnités payées auraient dépassé l'ordinaire payé aux autres. Maires, présidents de commissions scolaires, conseillers municipaux auraient touché des indemnités plus fortes que leurs concitoyens. Encore ici, le travail de documentation reste à faire afin de confirmer ou démolir ces rumeurs.

Le projet du refoulement des eaux, provoqué par l'érection de ce barrage, que la MacLaren estimera ne pas devoir dépasser le seuil du Rapide des Iroquois, à Notre-Dame-du-Laus, selon les calculs effectués par ses ingénieurs (en 1928), sera remis en question, vers la fin des années 1990. Le gouvernement du Québec imposera alors à l'exploitant du barrage de High Falls d'indemniser ceux qui auraient dû l'être en 1929, puisque le refoulement aura dépassé le seuil prévu en 1928.

Des maisons seront déplacées. Au moins un moulin à scie le sera aussi. Les églises de deux communautés devront aussi être déménagées pour les relocaliser à l'endroit que nous leur connaissons aujourd'hui, en 2018. Écoles et presbytères seront déplacés aussi. Des fermiers perdront suffisamment d'acres de terres pour être forcés à déménager. C'est la communauté allemande qui encaisse le plus dur coup. Des maisons seront déplacées. Au moins un moulin à scie le sera aussi. Les églises de deux communautés devront aussi être déménagées pour les relocaliser à l'endroit que nous leur connaissons aujourd'hui, en 2018. Écoles et presbytères

Saviez-vous que ?

seront déplacés aussi. Des fermiers perdront suffisamment d'acres de terres pour être forcés à déménager. C'est la communauté allemande qui encaisse le plus dur coup.

L'abbé Charland, le 26 août 1928, fait rapport à M^{gr} Limoges des pertes causées à la paroisse par la construction du barrage de la MacLaren à High Falls.

Extrait de l' Histoire de l'Outaouais, par un ensemble d'auteurs sous la direction de Chad Gaffield, publié en 1994 par l'institut québécois de recherche sur la culture, p.369 :

« La communauté de High Falls qui compte 170 familles en 1909, sera profondément secouée par l'annonce de l'intention de la compagnie James Maclaren de construire un barrage aux chutes en 1928. Même si la compagnie contribue à la relocalisation de l'église et de l'école, les conséquences seront déterminantes pour la survie culturelle de la communauté allemande. Des 21 familles délogées par l'Inondation, 13 quitteront pour Gatineau ou pour les États-Unis ».

Une partie du cimetière, désormais immergé, deviendra un site d'attraction touristique fréquenté au XXe siècle : une île-cimetière unique que des touristes mal élevés pilleront, transformeront en dépotoir pour dire le moins. La communauté luthérienne finira par déplacer les pierres tombales de l'île à son cimetière actuel, et la municipalité de Bowman, aidée de l'exploitant du barrage, érigeront un monument à la mémoire des premiers arrivants enterrés dans l'ancien cimetière. Près de deux douzaines de pierres tombales anciennes ont été alignées derrière ce monument et valent la peine du déplacement.

Après 1930, l'anglais, en remplacement de l'allemand, devient la langue des registres et celles des offices religieux de la communauté allemande de Bowman.

Puisque les eaux de la Lièvre sont rehaussées par le nouveau barrage, il faut alors prendre les dispositions pour que le pont de l'église (l'actuelle position du pont Nitschkie-Morin) puisse encore servir. On embauche Maxime Vallières pour relever ce pont d'environ 18 pieds.

Démolition du pont de bois de High Falls (lot 20 rang III, Bowman) et construction d'un pont de remplacement sur le lot 29, rang II canton Bowman. Les conseillers étaient divisés sur cette question, puisqu'une proposition avait été faite de le reconstruire plus au sud, plus près des fermes situées dans le canton Bowman.

Location d'un bâtiment appartenant à M. Adélarde Faubert pour la constitution de l'école de rang no. 5. École incendiée deux ans plus tard.

Le conseil de fabrique décide, le 29 janvier 1928, de faire l'acquisition d'un coffre-fort pour conserver les registres et autres documents importants de la dite paroisse. Cet achat ne devant pas dépasser la somme de cent cinquante (\$150.00) dollars.

Le 15 avril 1928 les marguilliers de la paroisse proposent qu'une salle paroissiale soit érigée immédiatement sur le terrain de la Fabrique et aux conditions suivantes :

Les paroissiens soussignés s'engagent, sur leur honneur, à fournir gratuitement à la fabrique deux cent pieds de bois de constructions chacun : cent pieds de planches brutes et cent pieds de planches varlopees.

La manutention des matériaux de construction et l'érection elle-même de la salle devra se faire avec le concours gratuit des paroissiens de bonne volonté qui s'engagent à donner leur travail gratuitement.

Une somme d'argent ne dépassant pas cinquante dollars est autorisée pour prévoir aux dépenses imprévues nécessaires à l'érection de cette salle.

Les soussignés ont promis et déjà donné.

Maxime Larocque : 100 pieds de piquets de cèdre.

Bill Larocque : 200 pieds de planche brute.

J. Bte. Larocque : \$5.00 en argent.

Math Faubert : \$10.00 en argent.

Louis A, F. David : 200 pieds de planches brutes.

Théodore Thibault : \$5.00 en argent

Donat Portelance : \$5.00 en argent.

Pierre Morin : 200 pieds de clapboard.

Mais cette construction ne se fera pas et une partie des matériaux obtenus servira à la construction d'une écurie en 1930.

Extrait de Notre-Dame de la Garde de Val-des-Bois 1908-1983, par Marc-Claude Larocque, publié par le comité socio-culturel Val-des-Bois Bowman Inc, 1983, p 10.

« Les contribuables au sud du barrage de la Haute Chute désirent eux aussi une école. À une assemblée régulière de la commission scolaire, le 8 janvier 1928, les commissaires autorisent leur président, M. L.G. David, à rencontrer les intéressés du sud de la Grande Chute pour s'entendre avec pour ouvrir une classe dans une maison convenable. La commission scolaire loue une bâtisse chez M. Adélarde Faubert. On la nomme numéro 5. Deux ans plus tard, cette école est incendiée ».

Saviez-vous que ?

«Durant l'hiver de 1929, la rivière gonflée par le barrage High Falls, la glace devient moins résistante et constitue un danger pour ceux qui voudraient traverser la rivière à pied. Les parents s'opposent à ce que leurs enfants s'aventurent sur la glace pour se rendre à l'école. C'est alors qu'on décide de construire une nouvelle école au Lac Escalier qui s'appellera aussi numéro 5 ».

«Le 6 décembre 1931, la commission scolaire dévoile le nom du contracteur : « que M. Joseph Villeneuve soit donné la construction de l'école du Lac Escalier au prix de mil six cents cinquante (\$1650.) piastres et devra être prête pour acceptation par l'inspecteur du Département de l'Instruction Publique pas plus tard que le premier août 1932. Que le président et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer le contrat au nom de la commission scolaire.»

Extrait du Rapport du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de la Province de Québec pour les douze mois expirés le 30 juin 1928 :

« À ce sujet, je crois devoir attirer l'attention de Monsieur le Ministre surtout sur la diminution du castor qui n'est pas accidentelle mais constante depuis quelques années. Ainsi, il y a sept ans, la prise du castor dépassait cinquante mille, et cette année, après une diminution annuelle régulière, elle est tombée aux chiffres de 21,523. Cette constatation est alarmante et il est grand temps de prendre des mesures pour protéger cet animal dont la fourrure est une richesse nationale.

Il y aurait lieu, je crois, de défendre de le chasser durant une période de quatre ou cinq ans afin de lui permettre de repeupler. »

Babillard

Location de la salle de quilles

TEXTE : COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES QUILLEURS DE LA LIÈVRE

Saviez-vous que vous pouvez réserver la salle de quilles en tout temps pour vos réunions amicales, party de famille ou fête d'enfants? Il suffit d'être 12 personnes et plus.

Il y a une cantine sur place, une table de billard sur laquelle vous pourrez jouer gratuitement (12 ans et plus)

Coût : 12 \$ par adulte et 9 \$ par enfant plus la location de vos souliers,

aucun frais pour la salle.

L'endroit est licencié.

Venez-vous amuser !

Pour toutes questions contactez :

Nathalie Lévesque

au 819 454-2564

ou par courriel au : coop.quilles@gmail.com



Journal «Le Valboisien»

TEXTE : LE COMITÉ DU JOURNAL

Chers lecteurs,

Vous n'êtes pas sans savoir que la publication du Valboisien requiert beaucoup de temps et d'efforts de la part des membres du Comité du journal. Afin de pouvoir livrer tous les mois un journal de qualité, le Comité a instauré un calendrier de la publication d'un numéro de journal Le Valboisien.

Voici, à titre d'information, les dates de tombées du journal que le Comité continuera de suivre.

- ⇒ Le Comité du journal se réunit le **1^{er} mardi** du mois pour définir le contenu du prochain journal.
- ⇒ Les articles d'un numéro doivent être produits au plus tard, le **20** du mois.
- ⇒ Le Comité se réunit le **jour ouvrable suivant le 20** du mois pour la révision et la correction des articles.
- ⇒ Suite à la révision par le Comité, le bureau administratif fait la mise en page du journal.
- ⇒ Le journal est ensuite imprimé et assemblé par le bureau administratif.
- ⇒ Le journal est mis à la poste au plus tard, durant la première semaine du mois.
- ⇒ Le journal est déposé sur le site Internet de la municipalité de Val-des-Bois au plus tard, le **1^{er}** du mois.

Veillez noter que le Comité du journal tient à ce que les textes que vous désirez publier soient en notre possession avant le 20 de chaque mois afin qu'ils puissent être révisés par le comité. Les textes qui nous arrivent ultérieurement seront publiés ans l'édition suivante. Ces procédures sont mises en place afin de livrer un produit de qualité!

Précision au sujet du texte : « Un dernier adieu à Robert Courville... »

TEXTE : PHILIPPE RHUL

Plusieurs d'entre vous m'ont fait remarquer que Robert avait été président du *Club de l'Âge d'Or «Les Bons Copains»*.

Oui effectivement, vous avez raison. J'avais oublié cette responsabilité, tellement j'étais ébloui par son engagement des plus humbles. J'espère que le malaise que vous avez ressenti, suite à cette imprécision, puisse être effacé. Merci de vos commentaires ils sont toujours les bienvenus.

Maman, je t'aime



Le comité du journal veut souligner, à sa façon, la fête des Mères qui approche à grands pas.

À cette fin, nous vous invitons à acheminer des photos de votre mère, d'un moment qui vous a rendue fière de votre maman, d'une mère remarquable ou de votre grossesse...

Vous avez jusqu'au 20 avril pour nous soumettre vos photos par courriel à l'adresse journal.valdesbois@mrpapineau.com

Organismes

Club de Chasse et Pêche Val-des-Bois/Bowman



TEXTE : ROXANE BLANCHARD ET CHRISTINE CHARETTE

Au nom du Club de Chasse et Pêche, nous aimerions remercier toutes les personnes qui se sont déplacées, malgré le froid sibérien, afin de venir participer au tournoi de pêche du Club de Chasse et Pêche durant le CarnaVAL-des-Bois/Bowman.

Plusieurs personnes se demandent pourquoi nous procédons à la vente de cartes de membre au prix de 20 \$. La réponse : ensemercer des truites dans le lac, puisque la reproduction de celles-ci dans un plan d'eau comme le Lac Vert est difficile, voire même impossible, étant donné l'absence de frayères de qualité.

Nous avons investi la somme de 2 000 \$ et, afin de procéder à l'ensemencement de truites dans le lac vert, nous l'avons fait le 20 décembre dernier, le matin du tournoi.

Donc, si vous avez votre carte de membre et que la personne près de vous ne l'a pas, encouragez-la à se la procurer, ainsi vous ne serez pas les seuls à payer pour les truites ensemençées.

Nous avons été chanceux cette année, puisque le ministère a choisi la municipalité de Val-des-Bois comme récipiendaire d'un ensemercement substantiel. C'était une chance incroyable.

À combien de tournois de pêche avez-vous participé où votre enfant avait la chance d'attraper une truite arc-en-ciel, et ce, gratuitement grâce à la collaboration de la Pisciculture Val-des-Bois ???

Réalisez-vous, que si nous n'avions pas de membres, nous n'aurions pas de club et donc pas de truites ?

Notre calendrier, pour l'année 2018, est surtout axé sur la famille et les enfants. Au mois de juin, il y aura une activité d'initiation à la survie en forêt pour les enfants. Au mois de juillet, il y aura un tournoi de pêche sur la rivière La Lièvre. Au mois d'août, il y aura des séances de tir au pigeon d'argile et au mois de novembre, il y aura un souper pour tous les membres du Club de Chasse et Pêche de Val-des-Bois/Bowman. Pour certaines activités, le nombre de participants est limité.

Nous voulons aussi remercier tous nos bénévoles lors de la journée de pêche, les personnes qui ont préparé le souper, ainsi que nos commanditaires. Alexandre Iraca, Charlot Bistro 2, Dan Henri de Ziebart Vitro plus, Dépanneur Bowman, Dépanneur du Village, Carole Desormeaux, Les entreprises Michel Nault, le Festival Country, Friperie La Jument Verte, Home Hardware, Le Grill 309, le Petit Étang de Pêche, Marché Richelieu, municipalité de Val-des-Bois, Paul Picard, Pisciculture Val-des-Bois, Ramonage, Resto Bar l'Encan Larose, Salon de coiffure Noëlla, Michel Sarrazin, Roxanne Sarrazin, Service d'incendie de Val-des-Bois/Bowman et Station Sport Nature. Sans vous, il nous serait impossible de réaliser ce tournoi annuel.



La Mie du Partage

TEXTE : DIANE GUY

Service de déclaration d'impôts : Rappel

La Mie du Partage désire vous rappeler que, si vous avez besoin d'aide pour vos déclarations d'impôts, nous offrons ce service à tous les gens à faibles revenus de Val-des-Bois et Bowman.

Si vous avez des questions ou pour faire votre demande, communiquez avec moi au 819 454-2974.



Liste des organismes



Association des pompiers volontaires

Claude Thibault, président



Club de chasse et pêche

Roxane Blanchard
chassepechevdbb@hotmail.com

Loisirs Val-des-Bois et Bowman

Sonia Pétrin Poulin, présidente du C.A.
ppoulin.sonia@gmail.com



Cercle de Fermières de Val-des-Bois/ Bowman

Liette Bélair, recrutement
Denise Dubois, présidente
819 454-2008


La Fabrique

Émilien Teck, président
819 454-2660

La Mie du Partage

Diane Guy, présidente
819 454-2974

Coopérative des quilleurs de la Lièvre



Benoit Sarrazin, président
Nathalie Lévesque, inscription
819 454-2564



Mouvement Arts et Culture

Anne Trépanier, présidente
819 454-6766



Chevaliers de Colomb, Conseil 6045

Richard Bastien, grand chevalier
819 454-2640

Groupe viActive

Claudette Lapointe, responsable
Diane St-Denis, responsable
819 454-2478

Office municipal d'habitation (OMH)

Jean-Paul Osborne, directeur
819 664-4970



Club de l'Âge d'Or

LES BOIS COPAINS Carole Manseau
819 592-2163



Kim Beaulieu
819 918-4053



Festival Country Bowman
Val-des-Bois
819 661-0563

Avril 2018



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
1 Poisson d'avril! Joyeuses pâques!	2 	3 	4 	5 	6 	7 Sortie à la cabane à sucre avec les adolescents de la ressource jeunesse.
8	9 	10 	11 	12 	13 	14
15	16 	17 	18 	19 	20 	21
22	23 	24 	25 	26 	27 	28
29	30 	1 	2 	3 	4 	5

Séance du conseil	Collecte du recyclage	Fermières	L'heure du conte	Piyo
Taxes municipales	Âge d'Or Whist 13 h Poches 18 h 30	Ressource Jeunesse	Danse en ligne	ViActive
Collecte des ordures	Bibliothèque	VAL-DES-BOIS /Ma municipalité...	Zumba	Jemem